



15ème législature

Question N° : 45067	De M. Bernard Perrut (Les Républicains - Rhône)	Question écrite
Ministère interrogé > Autonomie		Ministère attributaire > Solidarités, autonomie et personnes handicapées
Rubrique > professions de santé	Tête d'analyse > Impact de la hausse du carburant sur l'activité du secteur de l'aide à domicile	Analyse > Impact de la hausse du carburant sur l'activité du secteur de l'aide à domicile.
Question publiée au JO le : 29/03/2022 Date de changement d'attribution : 21/05/2022 Question retirée le : 21/06/2022 (fin de mandat)		

Texte de la question

M. Bernard Perrut alerte Mme la ministre déléguée auprès du ministre des solidarités et de la santé, chargée de l'autonomie, sur l'impact de la hausse du carburant sur l'activité des professionnels du secteur de l'aide à domicile. Depuis plusieurs mois, la flambée des prix à la pompe nuit gravement au pouvoir d'achat de l'ensemble des Français, rendant impossible pour certains d'entre eux le déplacement vers leur lieu de travail. Celle-ci est encore plus intolérable pour les personnels de l'aide à domicile qui accompagnent essentiellement les personnes en perte d'autonomie à leur domicile (personnes âgées, malades, en situation de handicap) et utilisent leur véhicule privé pour se déplacer au domicile de leurs patients. Alors que l'indemnité kilométrique, fixée par la Convention collective nationale de la branche de l'aide, de l'accompagnement, des soins et des services à domicile n'a pas évolué depuis 14 ans, il souhaiterait connaître les mesures qu'entend prendre le Gouvernement pour appliquer des remboursements dignes à l'ensemble des professionnels du domicile qui font déjà face à de graves problèmes de recrutement et un pouvoir d'achat très faible, tout en assurant un service vital à la société.